

Université Abderrahmane MIRA-Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département de Sociologie

Module : Français Langue Etrangère

Niveau : 1er année licence

Groupes :

**G01/G02/G03/G04/G05/G06/G07/G08/G09/G10/
G11 et G12**

Année universitaire : 2022/2023

Enseignant : Mr. ALILI Adel

Axe : II

ORTHOGRAPHE

Table des matières

I- Les homonymes

I.1)- Qu'est-ce qu'un homonyme ?

I.1.1)- Les homophones

I.1.2)- Les homographes

I.1.3)- Les homonymes parfaits

I.1.4)- Les homonymes lexicaux

I.1.5)- Les homonymes grammaticaux

I.1.6)- Exemples d'homonymes lexicaux

I.1.7)- Exemples d'homonymes grammaticaux

Exercices d'évaluation

II- Les paronymes

II.1)- Qu'est-ce qu'un paronyme

II.2)- Liste de paronymes fréquents dans la langue française

Exercices d'évaluation

III- L'adverbe

III.1)- Qu'est-ce qu'un adverbe ?

III.2)- Peut-il être constitué de plusieurs mots ?

III.3)- Où le trouve-t-on ?

III.4)- Comment s'accorde l'adverbe ?

III.5)- Existe-t-il plusieurs types d'adverbes ?

III.6)- Comment transformer un mot pour obtenir un adverbe ?

Exercice d'évaluation

IV- Les locutions adverbiales

IV.1)- Qu'est-ce qu'une locution adverbiale ?

IV.2)- Comment se forment les locutions adverbiales ?

Exercice d'évaluation

V- Le guide de l'usage des accents en français

V.1)- L'accent aigu en français

V.2)- L'accent grave en français

V.2.1)- L'accent grave sur le « e »

V.2.2)- L'accent grave sur le « a »

V.2.3)- L'accent grave sur le « u »

V.3)- L'accent circonflexe en français

V.4)- Le tréma en français

V.5)- La cédille

Exercices d'évaluation

VI)- Le guide complet de l'usage des majuscules en français

VI.1)- Au début d'une phrase, après un point

VI.1.1)- Majuscule pour les titres ou sous-titres

VI.2)- Pour un nom propre

VI.2.1)- Majuscule pour les prénoms, noms, surnoms

VI.2.2)- Majuscule pour les fonctions, titres

VI.2.3)- Majuscule pour les noms géographiques : nom de pays, province, ville...

VI.2.4)- Majuscule pour les noms d'organisation (associations, noms d'établissement, ministères, journaux)

VI.3)- Pour certains noms communs utilisés comme noms propres pour éclairer leur sens

VI.3.1)- Majuscule pour les noms d'habitants

VI.3.2)- Majuscules de noms de sigles ou d'acronymes et points cardinaux

VI.3.3)- Majuscule des noms journée, semaine, mois et année

VI.3.4)- Majuscules à propos de faits historiques

VI.4)- Pour marquer une certaine déférence

VI.4.1)- Majuscules à propos de noms religieux

VI.4.2)- Majuscule pour exprimer la politesse

Exercices d'évaluation

I- Les homonymes

I.1)- Qu'est-ce qu'un homonyme ?

Le terme homonyme vient du grec *homos* (semblable, pareil) et *onoma* (nom) on pourrait donc le traduire par « même nom ». Des homonymes sont donc des mots qui se prononcent ou s'écrivent de la même façon, en conservant toutes fois un sens différent. On peut également parler d'homonyme lorsque cela concerne deux personnes, pour ceux qui portent le même prénom et nom de famille par exemple.

On distingue les homonymes grâce :

- + Au sens dans la phrase ;
- + Le genre (féminin/ masculin) ;
- + La nature grammaticale (verbe, adjectif, adverbe, nom, préposition, conjonction, interjection) ;
- + L'orthographe pour les homophones (les homophones se prononcent de la même façon, mais s'écrivent de manière différente).

Le dictionnaire nous donne l'homonyme d'un mot : on trouve l'abréviation « Hom. » qui signifie « Homonyme »

Exemple :

La phrase : « le ver vert va vers le verre vert » compte cinq homonymes.

Voici quelques exemples d'homonymes :

- a). ver → (de terre),
- b). verre → (à boire),
- c). vert → (la couleur),
- d). vers → (la direction).

On remarque que : ces mots se prononcent tous de la même façon, mais qu'ils ne signifient pas la même chose. Ils n'ont pas non plus la même orthographe.

Plus précisément, au sein de la famille des homonymes on peut distinguer :

I.1.1)- Les homophones

Ce sont des mots qui **se prononcent** de la même manière mais n'ont pas la même orthographe ni le même sens.

Exemple :

- a). « Un compte » et « un conte » sont des homophones.

→ Les homophones « un compte » et « un conte » ont une même prononciation. Toutefois, le premier signifie une « chose à compter, une addition, une facture...etc. » et le

deuxième signifie « une histoire imaginaire, une fable ou une allégorie. Alors ces deux homophones n'ont pas le même sens.

I.1.2)- Les homographes

Ce sont des mots qui s'écrivent de la même façon sans partager la même prononciation ni le même sens.

Exemple :

a). Les poules couvent dans un couvent

→ Le verbe « couvent » et le nom « couvent » sont écrits de la même façon, mais ont une prononciation différente.

I.1.3)- Les homonymes parfaits

Ce sont des mots qui s'écrivent et se prononcent de la même façon mais non pas le même sens. Ils peuvent parfois se distinguer par leur genre.

Pour ce cours on s'appuiera plutôt sur une autre distinction, qui tient de compte de la nature grammaticale des homonymes :

I.1.4)- Les homonymes lexicaux

Deux homonymes lexicaux appartiennent souvent à la même classe grammaticale. C'est alors le sens de la phrase, son contexte, qui permet de choisir la même orthographe.

Exemple :

Dans la phrase :

a). « Il y'avait de nombreux bateaux dans le port ce jour-là »

C'est bien le contexte de la phrase (notamment l'évocation des bateaux) qui permet de comprendre que « port » doit s'écrire avec un « t » et non pas avec un « c » (ce qui désignerait alors l'animal et non le lieu)

I.1.5)- Les homonymes grammaticaux

Ils concernent principalement les mots dit « grammaticaux » comme : les prépositions, les conjonctions, les pronoms, les déterminants...etc. deux homonymes grammaticaux appartiennent souvent à des classes grammaticales différentes. C'est alors l'analyse grammaticale de la phrase qui permet de choisir la bonne orthographe.

Exemple :

a). Pour distinguer « on » et « ont », il faut se demander s'il s'agit du pronom personnel « on » ou du verbe « avoir » conjugué à la troisième personne du pluriel au présent de l'indicatif.

I.1.6)- Exemples d'homonymes lexicaux :

✚ Homonymes : « Air », « Aire », « Ere », « erre », « hère »

→ **Air** : gaz respiré par les êtres vivants / aspect extérieur.

Exemple : le grand air de la montagne / la montagne a l'air petite.

→ **Aire** : superficie, surface / nid de rapaces.

Exemple : une aire de jeux / l'aiglon dormait dans l'aire.

→ **Ere** : longue période.

Exemple : l'ère préhistorique.

→ **Erre** : forme du verbe « errer », c'est-à-dire déambuler sans but.

Exemple : il erre depuis des heures dans la ville.

→ **Hère** : homme misérable.

Exemple : il traîne son malheur comme un pauvre hère.

✚ Homonymes : « Cour », « Cours », « court », « Courre. »

→ **Cour** : espace découvert entouré de murs / suite de souverains.

Exemple : la cour de l'école / la cour avait suivi le roi à Rambouillet.

→ **Cours** : enseignement / flux continu d'un liquide / forme d'un verbe « courir »

Exemple : le cours particulier débute à 18h :00 / le cours d'une rivière / je cours pour ne pas être en retard.

→ **Court** : d'une brève longueur ou durée (adjectif) / terrain de tennis.

Exemple : j'ai les cheveux court / le court de tennis.

→ **Courre** : type de chasse.

Exemple : les chevaux et les chiens étaient prêts pour la chasse à courre.

✚ Homonymes : « crois », « croîs », « Croix. »

→ **Crois / croît** : forme du verbe « croire ».

Exemple : je crois qu'il va travailler sur le thème des fléaux sociaux.

→ **Croîs / croît** : forme du verbe « croître ». C'est-à-dire grandir.

Exemple : le niveau de l'eau croît d'heure en heure.

→ **Croix** : marque formant un « x » / gibet constitué d'une barre verticale et horizontale.

Exemple : cochez la case avec une croix / le Christ est mort sur la croix

✚ **Homonymes : « Foi », « Fois », « Foie », « Foix »**

→ **Foi** : adhésion, confiance absolue.

Exemple : j'ai une foi totale en tes capacités à préparer le test convenablement

→ **Fois** : répétition d'un fait ou d'une quantité / survenu d'un événement.

Exemple : prenez ce comprimé trois fois par jour / cette fois-ci, il pleuvait pour de bon.

→ **Foie** : organe.

Exemple : tu dois être malade du foie.

→ **Foix** : ville de France.

Exemple : elle était originaire de Foix.

✚ **Homonymes : « Saut », « sceau », « sot », « seau »**

→ **Saut** : action de sauter.

Exemple : le saut par-dessus le fossé était dangereux.

→ **Sceau** : cachet représentatif d'une personne ou d'une institution.

Exemple : le duc apposa son sceau sur la lettre avant de l'envoyer.

→ **Sot** : idiot, bête.

Exemple : le sot garçon avait oublié de fermer la porte en sortant du cours particulier de français.

→ **Seau** : récipient cylindrique avec une anse.

Exemple : elle versa le seau d'eau dans les puits.

✚ **Homonymes : « Ver », « Verre », « vers », « vert »**

→ **Ver** : lombric, parasite, larve

Exemple : la terre fraîchement retournée grouillait de vers.

→ **Verre** : contenant permettant de boire / matière transparente.

Exemple : nous avons sorti les verres à champagne / le toit était tout en verre pour laisser passer le soleil.

→ **Vers :** préposition indiquant une direction, une orientation / segment d'un poème comportant un nombre de syllabes précis.

Exemple : elle se tourna vers moi / un alexandrin est un vers de 12 syllabes.

→ **Vert :** couleur obtenue en mélangeant du jaune et du bleu.

Exemple : tout cela ne vaut pas le poison de tes yeux vert.

I.1.7)- Exemples homonymes grammaticaux

Les homonymes : « est », « et », « es », « ai »

Vous allez apprendre à distinguer les mots « es », « est », « ai », « et ». En effet, il s'agit d'homonymes qui se prononcent presque de la même façon à l'oral et qu'il ne faut pas confondre.

■ Quand écrire « est » ?

Lorsqu'on peut substituer le mot par « était », on écrit « est ». Il s'agit alors d'une forme conjuguée avec l'auxiliaire être à la troisième personne du singulier (il).

Exemple :

a). On écrit : « Il est parti ».

→ Car on peut dire, « Il était parti ».

→ On peut remplacer le mot « est » par le mot « était ».

■ Quand faut-il écrire « et » ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot par « mais aussi », on écrit « et ». C'est un mot de liaison.

Exemple :

b). On écrit : « Il a pris son cartable et sa trousse.»

→ Car on peut dire : « Il a pris son cartable mais aussi sa trousse.»

→ On a substitué le mot « et » par « mais aussi ».

■ Quand écrire « es » ?

Lorsqu'on peut mettre le mot « étais », on écrit « es ». Il s'agit alors d'une forme conjuguée avec le verbe être à la deuxième personne du singulier (tu).

Exemple :

c). On écrit : « tu es très drôle ».

→ Car on peut dire : « tu étais très drôle ».

→ On peut remplacer le mot « es » par le mot « étais ».

■ Quand faut-il écrire « ai » ?

Lorsqu'on peut substituer le mot « **ai** » par « **avais** », alors on écrit « **ai** ». Il s'agit alors d'une forme conjuguée avec le verbe ou l'auxiliaire « **avoir** », à la première personne du singulier.

Exemple :

d). On écrit : « j'ai un vélo bleu ».

→ Car on peut dire : « j'avais un vélo bleu ».

→ On peut remplacer le mot « ai » par le mot « avais ».

 **Les homonymes : « à », « a », « as »**

Il ne faut pas confondre les mots « **a** », « **à** », « **as** ». Ces mots sont des homonymes. Avec un accent, « **à** » est une préposition. Sans accent « **a** » et « **as** » sont des formes conjuguées.

À : est une préposition qui ne peut être remplacée par « avait ».

A : est le verbe conjugué ou l'auxiliaire « **avoir** » à la troisième personne du singulier qui peut être remplacée par « avait ».

As : est le verbe conjugué ou l'auxiliaire « **avoir** » à la deuxième personne du singulier qui peut être remplacée par « avais ».

■ Quand mettre un accent et écrire « à » (avec accent) ?

S'il n'est pas possible de remplacer le mot par « **avait** » ou « **avais** », il faut écrire « **à** » avec accent. Je retiens que « **à** » est un mot invariable et une préposition.

Exemple :

a). J'écris : « Il va à l'école. »

→ Car on ne peut pas dire : « Il va avait l'école. »

■ Quand écrire « a » et « as » (sans accent) ?

Si je peux remplacer le mot par « **avait** » ou « **avais** », il n'y a pas d'accent, et il s'agit d'une forme conjuguée du verbe avoir. Je mets un « **s** », et j'écris « **as** » si le verbe est conjugué avec le pronom personnel « **tu** ». Sinon, je ne mets pas de « **s** » et j'écris « **a** » lorsqu'il s'agit du pronom personnel « **il** ».

Exemples :

a). On écrit : « Il a mangé. »

→ Car on peut dire, « Il avait mangé. » et il n'y a pas le mot « tu ».

→ On peut remplacer « a » par « avait ».

Mais, on écrit : « Tu as mangé »

→ Car le mot « tu » se trouve juste avant « as ».

→ On met donc un « s ».

→ On peut aussi remplacer « as » par « avais ».

✚ Les homonymes : « Ces », « Ses », « C'est », « s'est »

Attention, il ne faut pas confondre les mots « Ces », « Ses », « C'est », « S'est ». Ils se ressemblent beaucoup à l'oral, mais l'orthographe de ces mots n'est pas la même. On dit que ces mots sont des homonymes.

Ces : peut être remplacé par « ce », « cette ».

Ses : peut être remplacé par « mes », « tes ».

C'est : peut être remplacé par « ce sont ».

S'est : peut être remplacé par « me suis ».

■ Quand écrire « Ces » ?

Le mot « **Ces** » est un déterminant (démonstratif au pluriel) qui sert à désigner (montrer). On écrit « **Ces** » si on peut le remplacer par un autre adjectif démonstratif comme « **Ce** », « **Cet** » ou « **Cette** ».

Exemple :

a). On écrit « Ces enfants sont très bruyants ».

→ Car on peut écrire « Cet enfant est très bruyant ».

→ On a remplacé les mots « Ces » par « Cet ».

■ Quand faut-il écrire « Ses » ?

Le mot « **Ses** » est un déterminant (possessif au pluriel) qui marque l'appartenance, la possession, ou la filiation. On écrit « **Ses** » si on peut substituer ce mot par un autre adjectif possessif tel que « **mes** » ou « **tes** ».

Exemple :

b). On écrit « Il prend ses clefs ».

→ Remplaçons « ses » par « tes », on obtient : « Il prend tes clefs ».

→ Si on substitue « ses » par « tes », la phrase garde tout son sens.

→ On remarque que « ses » marque la possession, l'appartenance.

■ **Quand écrire « C'est » avec un « C » ?**

« **C'est** » est la contraction des mots « cela est ». On écrit « **C'est** » quand on peut remplacer ces mots par « **ce sont** » ou par « **cela est** ».

Exemple :

c). On écrit « C'est une belle victoire ».

→ Car on peut écrire « Ce sont de belles victoires ».

→ On a remplacé les mots « C'est » par « Ce sont ».

■ **Quand écrit-on « s'est » avec un « s » ?**

« **s'est** » est un verbe pronominal accompagné d'un participe passé. On écrit « **s'est** » si on peut remplacer ces mots par « **me suis** ». (En fait, il suffit de changer la personne.)

Exemple :

d). Prenons la phrase « Il s'est perdu dans la forêt. »

→ Remplaçons « s'est » par « me suis ».

→ On obtient : « Je me suis perdu dans la forêt. »

→ On observe que « s'est » est bien accompagné du participe passé « perdu ».

✚ **Les homonymes : « La », « Là », « l'a », « l'as », « las »**

Vous allez apprendre à ne plus confondre les cinq mots « **La** », « **là** », « **l'a** », « **l'as** », « **las** » qui se ressemblent beaucoup, et qui sont des homonymes.

■ **Quand écrire le mot « La » ?**

Lorsqu'on peut mettre le mot « **une** » ou « **cette** », on écrit « **la** ». Il s'agit d'un déterminant.

Exemple :

a). On écrit : « La maîtresse donne beaucoup de devoirs. ».

→ Car on peut dire : « Cette maîtresse donne beaucoup de devoirs. ».

→ On peut remplacer le mot « **la** » par le mot « **cette** ».

■ Quand faut-il écrire « **là** » ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot « **là** » par « **ici** », il s'agit d'un adverbe.

Exemple :

b). Il faut écrire : « L'enfant est resté là avec son père. ».

→ Car on peut dire : « L'enfant est resté ici avec son père. ».

→ On peut donc remplacer le mot « **là** » par le mot « **ici** ».

■ Savoir s'il faut écrire « **l'a** » avec une apostrophe ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot « **l'a** » par « **l'avait** », c'est une forme conjuguée du verbe ou auxiliaire « **avoir** ».

Exemple :

c). Il faut mettre : « Charly a fait un gâteau, elle l'a bien réussi. ».

→ Car on peut dire : « Charly avait fait un gâteau, elle l'avait bien réussi. ».

→ On peut remplacer le mot « **l'a** » par « **l'avait** ».

■ Quand écrire « **l'as** » ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot « **l'as** » par « **l'avais** », c'est une forme conjuguée du verbe ou auxiliaire « **avoir** ».

Exemple :

d). On écrit : « Ton match de foot, tu l'as remporté. ».

→ Car on peut dire : « Ton match de foot, tu l'avais remporté. ».

→ On peut donc remplacer « **l'as** » par le mot « **l'avais** ».

■ Quand écrire « **las** » en un seul mot ?

Le mot « **las** » est un adjectif qualificatif, c'est un synonyme du mot « **fatigué** ».

Exemple :

e). On écrit : « J'ai trop travaillé, je suis las. ».

→ Car on peut dire : « J'ai travaillé, je suis fatigué. ».

→ On peut donc remplacer l'adjectif « **las** » par un synonyme « **fatigué** ».

✚ Les homonymes : « Mes », « Mais »

Mes : il peut être remplacé par « **mon** » ou « **ma** ».

Mais : il peut être remplacé par « **cependant** » ou « **pourtant** ».

Attention avec les deux mots « **Mes** » et « **Mais** ». Ils se prononcent presque de la même manière, mais ils ont des sens différents et surtout ils n'ont pas la même orthographe. Ce sont des homonymes.

■ Quand doit-on écrire « Mes » ?

On écrit « **Mes** » si on peut substituer le mot par « **mon** » ou « **ma** ». « **Mes** » est alors un déterminant et un adjectif possessif au pluriel.

Exemple :

a). On écrit : « Mes nouvelles chaussures sont trempées ».

→ Car on peut changer le mot par ma.

→ Et on peut écrire : « Ma nouvelle chaussure est trempée ».

■ Quand faut-il écrire « Mais » ?

On écrit « **Mais** » quand on peut substituer le mot par « **cependant** » ou par « **pourtant** ». « **Mais** » est une conjonction de coordination.

Exemple :

a). Prenons la phrase : « Mon réveil n'a pas sonné, mais je suis arrivé à temps. ».

→ Remplaçons « mais » par « pourtant », on obtient alors : « Mon réveil n'a pas sonné, pourtant je suis arrivé à temps. ».

→ On observe qu'en substituant « mais » par « pourtant », la phrase garde tout son sens.

✚ Les homonymes : « ont », « On », et « On n' »

Ont : peut être remplacé par « **avaient** ».

On : peut être remplacé par « **il** » ou « **elle** ».

On n' : est une négation.

Vous allez apprendre à ne plus se tromper quand on écrit les mots « **On** », « **Ont** », et « **On n'** ». Ce sont des homonymes.

■ Quand écrire « ont » avec un « t » ?

Lorsqu'on peut substituer le mot par «avaient», il s'écrit « ont » avec un « t » à la fin du mot. C'est une forme conjuguée du verbe avoir.

Exemple :

a). Nous écrivons : « Elles ont appris leurs leçons.»

→ Car on peut dire : « Elles avaient appris leurs leçons.»

→ Le mot « ont » a été remplacé par « avaient ».

■ Quand faut-il écrire « On » sans « t » ?

Lorsqu'il est possible de remplacer le mot par « il », le mot s'écrit « On » sans « t ». C'est le sujet de la phrase et un pronom personnel.

Exemple :

b). Nous écrivons : « On est en retard.»

→ Car il est possible d'écrire : « Il est en retard.»

→ Le mot « on » peut être changé par « Il ».

■ Quand écrire « on n' » ?

On écrit « On n' » lorsqu'on peut substituer ces deux mots par « il ne, il n', elle ne, ou elle n' ».

Exemple :

c). Nous écrivons : « On n'a jamais retrouvé ses boucles d'oreilles. »

→ Car il est possible de dire : « Elle n'a jamais retrouvé ses boucles d'oreilles».

→ Les mots «on n'» peuvent être remplacés par « elle n'».

✚ Les homonymes : « ou », « où »

Vous allez voir comment ne plus confondre les mots « ou », « où » (avec ou sans accent sur le « u ») qui se prononcent de la même façon. (Ce sont des homonymes.)

Quand faut-il mettre un accent sur le mot « ou » ?

Ou : sans accent est un mot de liaison qui peut être remplacé par « ou bien ».

Où : avec accent indique un lieu et ne peut être remplacé par « ou bien ».

■ Quand écrire « ou » sans accent ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot par « **ou bien** », on écrit « **ou** » sans accent.

Exemple :

a). On écrit : « Il va jouer ou dessiner ».

→ Car on peut dire : « Il va jouer ou bien dessiner ».

→ On peut remplacer « ou » par « ou bien ».

■ Quand écrire « où » avec un accent grave ?

Lorsqu'on ne peut pas remplacer le mot par « **ou bien** », on ajoute un accent grave. Il indique alors un lieu.

Exemple :

b). On écrit : « La maison où il vit est belle ».

→ Car on ne peut pas remplacer le mot « où » par « ou bien ».

→ On ne peut pas dire, « La maison ou bien il vit est belle ».

→ Le mot « où » précise un lieu. (La maison).

✚ Les homonymes : « Quand », « Quant » et « Qu'en »

Quand : peut-être remplacé par « lorsque », ou par « à quel moment ».

Quant : peut-être remplacé par « en ce qui concerne ».

Qu'en : peut-être remplacé par « que...de cela ».

■ Quand écrire « Quand » avec un « d » ?

On écrit « **Quand** » si on peut le remplacer par « **lorsque** » ou « **à quel moment** ». C'est une conjonction de subordination de temps.

Exemple :

a). On écrit : « Quand partez-vous en vacances ? ».

→ Car on peut le remplacer par : « À quel moment partez-vous en vacances ? »

→ On a substitué les mots « quand » par « à quel moment ».

■ Quand faut-il écrire « Quant » avec un « t » ?

On écrit « **quant** » si on peut le remplacer par « **en ce qui concerne** ». « **Quant** » est une locution, elle est toujours suivie des mots « **à** », « **à la** », « **au** » ou « **aux** ».

Exemple :

b). Prenons la phrase : « Quant à Olivier, il sera présent ce soir ».

→ Remplaçons « Quant » par « En ce qui concerne », on obtient : « En ce qui concerne Olivier, il sera présent ce soir ».

■ Comment savoir s'il faut écrire « qu'en » en deux mots ?

Il faut écrire « **qu'en** » avec deux mots, si on peut remplacer ces mots par « **que... de cela** ».

Exemple :

c). On écrit : « L'équipe de basket a très bien joué, qu'en pensez-vous ? ».

→ Car on peut dire : « L'équipe de basket a très bien joué, que pensez-vous de cela ? ».

→ On a donc substitué les mots « qu'en » par « que... de cela ».

✚ Les homonymes : « Ce », « se » et « Ceux »

Il ne faut pas confondre les trois mots « **Ce** », « **se** » et « **Ceux** » qui se ressemblent beaucoup à l'oral. Ce sont des homonymes.

■ Quand écrit-on « Ce » avec un « C » ?

« **Ce** » est un déterminant. Plus précisément, c'est un adjectif démonstratif. Il s'utilise pour désigner (c'est à dire montrer) une personne, un animal, une chose... On écrit « **ce** » lorsqu'il est possible d'écrire « **ces** » au pluriel ou « **cette** » au féminin. (Donc s'il est possible de remplacer l'adjectif démonstratif « **ce** » par un autre adjectif démonstratif féminin ou pluriel.)

Exemple :

a). On écrit « Valentin mange ce gâteau ».

→ Car on peut le remplacer par « Valentin mange ces gâteaux ».

→ Ou encore « Valentin mange cette sucette ».

→ On a substitué le mot « **ce** » par « **ces** » ou « **cette** ».

■ Quand faut-il écrire « se » avec un « s » ?

« se » est un pronom personnel réfléchi. On écrit « se » si on peut dire à la place « te » ou « me ». On le remplace donc par un autre pronom réfléchi en changeant la personne.

Exemple :

b). On écrit « Il se raconte des histoires ».

→ Remplaçons « se » par « te » ou « me » en changeant la personne.

→ On obtient « Je me raconte des histoires ».

→ Ou alors « Tu te racontes des histoires ».

■ Quand écrit-on « Ceux » ?

« Ceux » est un pronom démonstratif au pluriel qui remplace un mot ou un groupe de mots. On écrit « Ceux », lorsque le mot peut être remplacé au singulier par les mots « celui » ou « celle ».

Exemple :

c). On écrit « Le chien aboie sur ceux qui s'approcheront du portail ».

→ Le mot « ceux » est un pronom qui remplace (probablement) les mots « les gens ».

→ On peut mettre le mot « ceux » au singulier et le remplacer par « celui ».

→ On peut aussi le remplacer par « celle ».

→ On obtient « Le chien aboie sur celui qui approchera du portail ».

→ Ou bien « Le chien aboie sur celle qui approchera du portail ».

✚ Les homonymes : « Son », « sont »

Vous allez apprendre à distinguer et reconnaître les homonymes « Son », « sont », avec ou sans « t » à la fin du mot.

→ Le mot « Son » est un déterminant qui peut être remplacé par « Mon » ou « Ton ».

→ Le mot « sont » est un verbe ou auxiliaire « être » qui peut être remplacé par « Etaient ».

■ Quand écrire « Sont » avec un « t » ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot par «étaient», il s'écrit «sont» avec la lettre « t ». Il s'agit alors d'une forme conjuguée avec le verbe ou l'auxiliaire « être ».

Exemple :

a). Nous écrivons : « Ils sont partis. »

→ En effet, il est possible de dire : « Ils étaient partis. »

→ Il est possible de remplacer « sont » par «étaient ».

→ Le mot est une forme conjuguée : l'auxiliaire être.

■ Quand écrire sans « t » ?

S'il est possible de substituer (remplacer) le mot par «**mon**», il s'écrit « son » qui est un déterminant.

Exemple :

b). Nous écrivons : «Il a pris son cartable.»

→ En effet, nous pouvons remplacer cette phrase par : «Il a pris mon cartable.»

→ Le mot « mon » est alors un déterminant qui accompagne le nom commun «cartable».

✚ Les homonymes : « sûr », « sur »

■ Quand écrire sans « sûr » ?

Sûr : C'est un adjectif qualificatif.

Exemple :

a). Il est sûr de son choix de vouloir préparer le concours professionnel.

■ Quand écrire sans « sur » ?

Sur : C'est une préposition.

Exemple :

b). Il est sur un mur.

Pour différencier les deux homonymes, vous pouvez remplacer « Sûr », « Sur » par l'adjectif « certaine ». Si c'est l'adjectif, la phrase reste correcte. Vous pouvez alors accorder l'adjectif et écrire « sûr » en pensant à l'accorder en genre et en nombre avec le sujet.

Exemple :

a). Il est certain de son choix. / ~~Il est certain un mur.~~

✚ Les homonymes : « dans », « d'en », « Dent »

Il ne faut pas se tromper en écrivant les mots « **dans** », « **d'en** », « **Dent** ». Ils se ressemblent beaucoup mais ils n'ont pas la même signification ni la même orthographe : ce sont des homonymes.

Dans : préposition de lieu et invariable.

D'en : peut-être remplacé par « de ... cela » ou par « du ».

Dent : se trouve dans la bouche.

■ Quand écrire « dans » ?

« Dans » est une préposition de lieu, de temps ou une approximation. Elle est suivie d'un groupe nominal. C'est un mot invariable.

Exemple :

a). On écrit : « Paul attend dans la voiture ».

→ Ici, le mot « dans » est une préposition de lieu et un mot invariable.

→ Le mot n'est pas suivi d'un verbe.

→ Il est suivi du groupe nominal : « la voiture ».

■ Quand faut-il écrire « d'en » ?

Les deux mots « d'en » sont la contraction de la préposition « de » et du pronom « en ». Ils sont souvent suivis d'un verbe à l'infinitif. Mais pas systématiquement. On écrit « d'en » lorsqu'on peut substituer le mot par « de... cela » ou par « du ».

Exemple :

b). On écrit : « L'étage d'en bas est inondé ».

→ Car on peut dire : « L'étage du bas est inondé ».

→ On peut donc changer le mot « d'en » par le mot « du ».

■ Comment savoir si on écrit « Dent » ?

Le mot « dent » est un nom commun féminin. Il appartient à la même famille que dentiste, dentier, dentaire ou encore dentition. Ce qui explique la lettre « t » à la fin du mot.

Exemple :

c). On écrit : « Petit Louis a perdu sa première dent de lait ».

→ Ici, on comprend bien qu'il s'agit du nom commun de la même famille de dentition.

→ On remarque la lettre « t » à la fin du mot.

✚ Les homonymes : « prêt », « près »

Il ne faut pas se tromper dans l'écriture des deux mots prêt et près, car ce sont des homonymes.

Prêt : il peut être remplacé par « **disposé à** »

Près : il peut être remplacé par « **à côté de** »

■ Quand écrire « prêt » avec un « t » ?

Lorsqu'on peut remplacer « **prêt** » par « **disposé à** » ou par « **préparé à** », il s'agit d'un adjectif qualificatif. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui l'accompagne.

Exemple :

a). On écrit : Je suis prêt à partir.

→ Car il est possible de dire : Je suis **disposé à** partir.

→ Il est aussi possible de dire : Elles sont **prêtes à** partir.

→ On remarque que le mot « prêt » est un adjectif qualificatif et qu'il s'accorde.

■ Quand faut-il écrire « près » avec un « s » ?

Lorsqu'on peut remplacer « **près** » par « **à côté de** » ou par « **proche de** », il s'agit d'un adverbe. Le mot est donc invariable et ne s'accorde jamais, ni en genre, ni en nombre.

Exemple :

b). On écrit : J'habite près de la mairie.

→ Car on peut dire : J'habite **à côté de** la mairie.

→ Il est possible de remplacer « près » par « **à côté de** ».

✚ Les homonymes : « peut », « peux » et « peu »

Il ne faut pas se tromper dans l'écriture des deux mots « **peut** », « **peux** » et « **peu** », car ce sont des homonymes.

■ Quand écrire « peut » avec un « t » ?

Lorsqu'on peut remplacer « **peut** » par « **pouvait** », on écrit « **peut** » avec un « t ». Il s'agit alors du verbe « **pouvoir** » conjugué au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier. (Avec « il / elle / on... »).

Exemple :

a). On écrit : « Alexis ne peut pas prendre l'avion car il a le mal de l'air. »

→ Car il est possible de dire, « Alexis ne pouvait pas prendre l'avion car il a le mal de l'air. »

→ Il est possible de substituer le verbe « peut » par « pouvait ».

■ Quand écrire « peux » avec un « x » à la fin ?

S'il est possible de substituer le mot « **peux** » par « **pouvais** » on mets un « x » à la fin du mot. Il s'agit alors du verbe « **pouvoir** » conjugué au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier. (avec « tu »)

Exemple :

b). On écrit : « Tu peux prendre ton vélo ».

→ Car on peut remplacer la phrase par « Tu pouvais prendre ton vélo ».

→ Il est possible de remplacer le verbe conjugué « peux » par « pouvais ».

■ Quand faut-il écrire « peu » sans « x » et sans « t » ?

Lorsqu'on peut remplacer le mot « **peu** » par « **beaucoup** », il s'agit de l'adverbe qui veut dire « **en petite quantité** ».

Exemple :

c). On écrit : « Veux-tu un peu de gâteau ? ».

→ Car on peut remplacer la phrase par : « Veux-tu beaucoup de gâteau ? ».

→ Il est possible de remplacer peu par beaucoup.

→ Ici, le mot peu signifie bien « en petite quantité ».

✚ Les homonymes : « plus tôt », « plutôt »

Plus tôt : exprime une idée de temps et peut être remplacé par « plus tard »

Plutôt : est un adverbe qui peut être remplacé par « au lieu de », « plus », « assez »...

Vous allez apprendre à écrire les mots plutôt plus tôt. En effet, ils se prononcent de la même manière, mais il ne faut pas les confondre.

■ Quand écrire « plus tôt » en deux mots ?

Les mots « plus tôt » expriment une idée de temps. Ces deux mots peuvent être remplacés par leur contraire « plus tard ».

Exemple :

a). On écrit : « Si tu arrives plus tôt aujourd'hui, on ira se baigner ».

→ On peut remplacer les mots « plus tôt » par « plus tard ».

→ On peut écrire : « Si tu arrives plus tard aujourd'hui, on ira se baigner ».

→ Ces mots expriment bien une notion de temps.

■ Quand faut-il écrire « plutôt » en un seul mot ?

Le mot « plutôt » ne peut pas être remplacé par « plus tard ». C'est un adverbe qui peut être remplacé par « au lieu de », « plus », « de préférence » et quelques fois par « assez ».

Exemple :

b). On écrit : « Plutôt que des pâtes, je prendrai des légumes ».

→ On peut remplacer le mot « plutôt » par « au lieu des ».

→ On peut écrire : « Au lieu des pâtes, je prendrai des légumes ».

✚ Les homonymes : « Quel », « Quels », « Quelle », « Quelles », « Qu'elle » et « Qu'elles »

Quel (s) : Déterminant interrogatif et exclamatif masculin singulier (pluriel)

Quelle (s) : Déterminant interrogatif et exclamatif féminin singulier (pluriel)

Qu'elle (s) : peut-être remplacé par « ils » ou « elles »

Attention, il ne faut pas se tromper dans l'orthographe des mots : quel quels quelle quelles qu'elle qu'elles. Ces mots se prononcent tous de la même façon, mais leur orthographe n'est pas la même. On dit que ce sont des homonymes.

■ Quand écrire « Quel » ou « Quels » ?

Quel(s) avec ou sans « s » à la fin est un déterminant interrogatif ou exclamatif masculin, il s'accorde donc en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne.

Exemple :

- a). On écrit : « Quel examen passes-tu aujourd'hui ? ».
→ On constate qu'il s'agit d'une phrase interrogative.
→ Il s'agit alors du déterminant « quel ».

■ Quand faut-il écrire « Quelle » ou « Quelles » ?

Quelle(s) est un déterminant interrogatif ou exclamatif féminin (pluriel), il s'accorde en genre et en nombre.

Exemple :

- b). On écrit : « Quelle belle journée ! ».
→ Il s'agit d'une phrase exclamative.
→ C'est donc le déterminant « quelle ».

■ Quand écrire « Qu'elle » ou « Qu'elles » en deux mots ?

Qu'elle(s) est composée de 2 mots :

- Une conjonction de subordination « qu' »,
→ Suivie du pronom personnel elle(s)

On peut remplacer « qu'elle » par « qu'il » et « qu'elle(s) » par « qu'il(s) ».

Exemple :

- a). On écrit : « Il faut qu'elle voit cette magnifique voiture de collection ».
→ On peut écrire : « Il faut qu'il voit cette magnifique voiture de collection ».
→ On a remplacé « qu'elle » par « qu'il ».

✚ Les homonymes : « Quelque » et « Quel que »

Comment distinguer « Quelque » de « Quel que » ?

Les mots « quelque » et « quel que » se prononcent presque de la même manière. Il ne faut pas les confondre.

a). Le mot « **quel(s) que** » s'écrit en deux mots s'il est placé devant un verbe conjugué à la troisième personne du subjonctif. Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

b). Le mot « **quelque(s)** » s'écrit en un seul mot quand :

- On peut le remplacer par « **environ** », « **si** », ou « **aussi** », c'est un adverbe et il est toujours invariable.
- On peut le remplacer par « **deux ou trois** », il fait alors partie du groupe nominal, et il s'accorde en nombre avec le nom qui l'accompagne.

Exemples :

a). On écrit : « Quels que soient tes choix, je les accepterai ». Les mots « quels que » sont accompagnés du verbe « être » au subjonctif. Ils s'accordent donc avec le sujet « tes choix », qui est au masculin pluriel.

b). On écrit : « Quelques dizaines de fraises suffisent pour une tarte. ». On peut remplacer le mot « quelques » par « deux ou trois ». On peut écrire : « Deux ou trois dizaines de fraises suffisent pour une tarte. ». **C'est un déterminant.**

c). On écrit : « Quelque fort que vous soyez, je vous battraï ». On peut remplacer le mot « quelque » par « aussi ». On peut écrire : « Aussi fort que vous soyez, je vous battraï ». **C'est un adverbe**, il est invariable.

Remarques

A retenir :

Il existe deux types d'homonymes : les homophones, des mots avec la même prononciation, mais pas la même orthographe. Et les homographes, des mots qui s'écrivent de la même manière, mais avec une signification différente.

a)- Quelle est la différence entre homonyme et homophone ?

- 1). Un homonyme regroupe en fait les homophones et les homographes.
- 2). Un homophone est la même chose qu'un homonyme : il se prononce de la même façon, mais avec une orthographe différente (or, hors).
- 3). Un homographe est un mot homonyme qui s'écrit exactement de la même manière, mais avec un sens différent :

"les poules du couvent couvent". Autre exemple : son (musique) et son (adjectif).

b)- Quelle est la différence entre homonyme et synonyme ?

- 1). Les homonymes sont des mots qui ont la même prononciation, mais pas la même orthographe (vain, vingt).

2). Les synonymes sont des mots qui ont « presque » le même sens, mais pas la même orthographe (automobile, voiture).

Exercices d'évaluation :

1. Remplacez les pointillés par le mot exact :

a). **Amande, amende**

→ L'.....est une menace d'une sanction ; l'..... est une graine comestible, riche en huile.

b). **Ancre, encre**

→ Le navire a jeté l'..... Il avait inscrit cette loi à l'..... de Chine.

c). **Auspice, hospice**

→ Elle est née sous d'heureux..... Cette personne complètement démunie ira à l'.....

d). **Cœur, chœur**

→ Ce chantera pour le nouvel an chinois. Il faudrait faire une opération à... ouvert.

e). **Conte, compte, comte**

→ J'ai écrit un pour le de ce

f). **Cou, coup, coût**

→ Il frappa d'un son Malgré le de l'opération de la myopie, elle n'hésita pas.

g). **Davantage, d'avantage**

→ Il a travaillé cette année. Il n'y a pas à travailler dans ce secteur.

h). **Dessein, dessin**

→ C'est à que j'ai envoyé ce

i). **Différent, différend, différant**

→ À cause de leur , ils prirent avocats. la date de leur divorce, les avocats aggravèrent leur.....

j). **Exaucer, exhausser**

→ Il a son souhait en le meuble.

2. Complétez les phrases avec les mots proposés :

a). **Main, maint**

→ En endroit, il avait planté avec sa des fleurs.

b). **Pair, paire, père, pers (bleu vert)**

→ Cette jeune fille au aux yeux avait rassemblé les de chaussures dans l'entrée à la demande du de famille.

c). Palier, pallier

→ Elle souhaite les lacunes qu'elle accumulées. Les toilettes se trouvent sur le

d). Raie ou Rai (trait, ligne, sillon), raies (poisson), rais (rayon), rets (filets)

→ Elle voyait un de lumière sous la porte.

→ Vous êtes décoiffé, votre est de travers.

→ Nous mangeons de la tous les vendredis.

→ Le dauphin était pris dans les du pêcheur et ne pouvait plus bouger.

e). Reine, rennes, rênes

→ La s'était installée dans un traîneau conduit par un qu'elle tenait par les

f). Repaire, repère

→ Dans ce de bandits, la lumière lui servit de pour trouver la sortie.

g). Statue, statut

→ Un est nécessaire pour constituer cette association. Une sera érigée à l'automne.

h). signe, cygne

→ Avez-vous un particulier ? Le chant du a inspiré les poètes.

i). Tribut, tribu

→ Il a payé un lourd à la société. Il appartient à cette

j). vice, vis

→ Pour cacher le du mur, il avait mis un tableau avec une

3). Mettez à la place des points le mot qui convient :

Jeûne/ jeune, tente/ tante, son/ sont, quel/ qu'elle, leurs / leur, mer / mère.

a). Pendant les vacances, les gens vont à la.....

b). Mon frère et ma sont gentils.

c). Pendant Ramadan, les Musulmans font le

d). Notre maître est : il n'a que vingt ans.

e). Chaque fête, mon frère et ma m'offrent des jouets.

f). Au Sahara, la famille vit sous une grande

g). beau paysage !

- h). La robe a achetée est jolie.
- i). Les touristes ne connaissent pas la ville : le guide ... montre le chemin.
- j). Ces élèves sont négligents : ... affaires sont en désordre.
- k). ... ballon est grand, le mien est petit.
- l). Les invités ... arrivée.

4). Soulignez les homonymes dans les phrases suivantes :

- a). Ali a fait un saut de cinq mètres. /Cet enfant est sot : tout le monde se moque de lui. /la petite fille va aux puits pour remplir un seau d'eau.
- b). « eau » est un mot féminin. /J'irai au cinéma.
- c). Le maître leur explique la leçon. /leurs cahiers sont propres.
- d). Je vais à Paris. / Mon grand-père a un beau cheval.
- e). Les élèves sont prêts à passer l'examen. / Ma maison se trouve près de l'école.
- f). Les élèves font leur devoir. / L'eau se trouve au fond du puits. / Quand il fait chaud, la neige fond.

5). Recopiez et complétez la phrase avec l'homonyme qui convient. Aidez-vous du sens de la phrase.

- a). Mon frère a reçu un (coup – cou) de poing et il a très mal au (coup – cou).
.....
- b). Quel est le (pois – poids) d'un petit (pois – poids) ?
.....
- c). Votre (paire – père) a une nouvelle (paire – père) de chaussures
.....

II- Les paronymes

II.1)- Qu'est-ce qu'un paronyme

Les paronymes sont des mots qui ont une forme très proche, ils se ressemblent énormément et se prononcent presque de la même façon mais qui n'ont pas du tout le même sens. Ils sont à l'origine de beaucoup d'erreurs !

Par exemple, si « la voile (d'un bateau) et « le voile (d'une mariée) sont des homonymes parfaits (à l'exception de leur genre), « poison » et « poisson » sont des paronymes : ils s'écrivent presque pareil, à une lettre près, mais n'ont pas du tout le même sens. Le paronyme de « poisson » est « poison ». Paronymes et homonymes n'ont donc rien à voir.

Par conséquent, des erreurs de sens sur les paronymes peuvent vite arriver et on peut facilement confondre deux mots qui n'ont pourtant pas du tout la même signification.

Ainsi, manger du poisson ou du poison n'a malheureusement pas la même conséquence.

Exemples :

a). éminent b). imminent

→ **éminent** signifie : élevé, supérieur aux autres

Exemple : un savant éminent, un éminent chercheur

→ **imminent** signifie : qui devrait se produire dans un avenir très proche ».

Exemple : un danger imminent, un risque imminent

La difficulté est parfois double : imminent prend deux « m », éminent prend un « m ». Il faut donc être attentif autant sur le sens que sur l'orthographe de ces mots.
--

II.2)- Liste de paronymes fréquents dans la langue française

♣ **Allocation et allocution** sont des paronymes. Ce sont des mots dont la prononciation et la graphie se ressemblent mais dont le sens est différent.

a). L'allocation

✚ Définition : l'allocation est une somme d'argent allouée, une prestation versée pour pallier un besoin.

Exemples :

→ Les allocations familiales

→ L'allocation logement

→ La Caisse d'allocations familiales

b). L'allocation

✚ Définition : Une allocation est un petit discours, une brève intervention télévisée ou radiophonique. Il est adressé par une personnalité.

Exemples :

- Prononcer une allocation
- Faire une allocation
- Les journalistes attendent l'allocation de la Première ministre.

♣ **Affectation et affection** sont des paronymes. Ce sont des mots dont la prononciation et la graphie se ressemblent mais dont le sens est différent.

a). Affectation

✚ Définition : L'affectation est l'action de destiner une chose à un usage précis, l'action de désigner une personne à une fonction et une attitude qui manque de naturel.

Exemples :

- Un regard sans affectation (= un regard sincère)
- Avoir une affectation de douceur
- Recevoir son affectation

b). L'affection

✚ Définition : état affectif, un sentiment tendre ou bien la manière dont une personne est affectée.

Exemples :

- Avoir de l'affection pour quelqu'un
- Regarder quelqu'un avec affection
- Se prendre d'affection pour

♣ **Apporter, rapporter, emmener, ramener et amener** sont des paronymes. Ce sont des mots dont la prononciation et la graphie se ressemblent mais dont le sens, bien que proche dans le cas présent, est différent.

a). Apporter quelque chose à quelqu'un

✚ Définition : Porter une chose à un endroit où se trouve quelqu'un. On apporte quelque chose à quelqu'un.

Exemples :

- Je vous apporte quelque chose ?
- Apportez-nous du pain, s'il vous plaît.
- Il nous apporte toujours un petit quelque chose.

b). Rapporter

✚ Définition : apporter à l'endroit initial ou apporter d'un lieu en revenant.

Exemple :

- Pourriez-vous nous rapporter les livres ?
- Vous nous avez rapporté un souvenir ? Comme c'est gentil !

c). Amener

✚ Définition : amener signifie « mener quelqu'un à un endroit. Faire aller quelqu'un avec soi ». On amène quelqu'un quelque part.

Exemples :

- J'amène les enfants au parc.
- Je vous amènerai jusqu'à la gare.

d). Ramener

✚ Définition : ramener signifie amener de nouveau. Ramener est souvent utilisé (fautivement) à l'oral dans le sens de rapporter.

Exemples :

- Il ramène les chevaux à l'écurie.
- Il ramène sa grand-mère à l'hôpital.

Attention !

Notez bien :

« **Emmener** » est relatif au point de départ, « **amener** » est relatif au point d'arrivée.

- Il **emmène** ses enfants au parc. (= relatif au point de départ)
- Je vous **emmènerai** jusqu'à la gare. (= relatif au point de départ)

« **Amener** » : conduire, mener, une personne ou un animal à un endroit. On met l'accent sur le lieu d'arrivée.

Exemple : a). Amener ses enfants au cinéma

« **Emmener** » : quitter un lieu en menant quelqu'un avec soi de l'endroit où l'on trouve à un autre endroit et rester avec cette personne un fois arrivée. On met l'accent sur le départ.

Exemple : b). Je vous emmène diner

<i>Ne dites pas</i>	<i>Dites</i>
a). Je te ramène quelque chose ? b). Tu peux ramener du pain ?	a). Je te rapporte quelque chose ? b). Tu peux rapporter du pain ?

Pour se souvenir, retenez la phrase suivante :

- a). Je rapporte tout ce que je peux porter.
b). Je ramène par la main.

Ex : désert / dessert
poison / poisson
cousin / coussin
éliminer / illuminer
allusion / illusion
prévenir / provenir
approuver / éprouver
sceptre / spectre
chevalier / chevalet
contacter / contracter
enfuir / enfouir
effraction / infraction

infester / infecter
décrocher / décocher
phrase / phase
nation / notion
événement / avènement
précepteur / percepteur
embraser / embrasser
explorer / exploser
consommer / consumer
vénéneux / venimeux
affliger / infliger
éruption / irruption, etc.

Certains paronymes sont également des antonymes, c'est-à-dire des mots de sens contraire.

Ex : invasion / évasion
immigré / émigré

immergé / émergé
infusion / effusion

Récapitulatif général

L'essentiel :

1). Les homonymes sont des mots qui se prononcent ou s'écrivent de la même façon (ou les deux) et qui n'ont pas le même sens.

Ils comprennent les **homonymes parfaits**, qui se prononcent et s'écrivent de la même façon (ex. : la tour / le tour), les **homophones**, qui se prononcent de la même façon mais s'écrivent différemment (ex. : Je suis prêt à partir / il est tout près de toi) et les **homographes**, qui s'écrivent de la même façon mais se prononcent différemment (ex. : les fils du tissu / les fils du roi).

2). Les paronymes sont des mots qui **se ressemblent énormément, se prononcent presque de la même façon** mais qui **n'ont pas du tout le même sens** (ex. : **conservation - conversation / approuver - éprouver**, etc.).

Les **homonymes** et les **paronymes** sont **très nombreux** en français. Ils sont **à l'origine** de nombreux **jeux de mots** mais aussi de nombreuses **erreurs** d'orthographe ou d'emploi.

Exercices d'évaluation :

1. Mettez à la place des points l'un des mots indiqués entre parenthèses. N'oubliez pas l'accord.

- a). Les stars de cinéma manquent de naturel et parlent avec(affection / affectation)
- b). L'ivrogne a les passants d'injures (agonir / agoniser)
- c). Pour réparer la voiture, le mécanicien a besoin de son (matériau / matériel)
- d). Dans le poème « L'albatros », Charles Baudelaire (personnifier / personnaliser) l'oiseau.
- e). Une compagnie est arrivée dans notre village. (pétrolifère / pétrolière)
- f). Les spécialistes sont sûrs qu'il y a des gisements (pétrolifère / pétrolière) dans les côtes marocaines.
- g). Ne s'étant pas encore rétabli, l'employé a demandé à son administration la de son congé de maladie. (prolongement / prolongation)
- h). Lorsque les voisines se réunissent pour boire le thé, elles leurs souvenirs de jeunes filles. (évoquer / invoquer)
- i). Les produits chimiques déversés dans la rivière l'eau. (infecter / infester)
- j). Des milliers de cafards ont la maison pendant notre voyage. (infecter / infester)

2. Corrigez les erreurs dues à la confusion des paronymes.

- a). Ces pauvres gens vivent dans le dénouement.

.....

- b). J'ai recouvert le sac que l'on m'avait volé.

.....

- c). Lors de cette dispute, les automobilistes se sont agonisés d'injures.

.....

d). Le volcan risque de faire une irruption prochainement,

.....

e). Ils touchent les allocutions familiales.

.....

f). Cette ancienne prison désinfectée a été transformée en musée.

.....

g). Le prénom relatif introduit une proposition subordonnée relative.

.....

3. Barrez le mot en gras qui ne convient pas.

a). Ma grande sœur **apporte** / **emporte** le gâteau aux invités.

b). Les moustiques ont **infecté** / **infesté** la ville.

c). J'ai vu un serpent **venimeux** / **vénéneux** ?

d). L'enseignant demande à ses élèves de **colorier** / **colorer** leur dessin.

4. Corrigez les phrases en remplaçant les mots en gras par leur paronyme.

a). Tu dois faire **intention** avant de traverser la rue.

.....

b). Les **passants** ont attaché leur ceinture avant le décollage de l'avion.

.....

c). Ma mère **amène** ma sœur à l'école.

.....

III- L'adverbe

Vous allez apprendre à identifier l'adverbe. Vous verrez de quoi il est constitué, où il se place et comment il s'accorde (ou pas !).

Présentation :

Un adverbe complète : un adjectif, un verbe, une proposition. Ou un autre adverbe.

Il s'écrit toujours de la même manière.

III.1)- Qu'est-ce qu'un adverbe ?

Un adverbe est un mot invariable (qui s'écrit toujours de la même manière) qui complète un adjectif, un verbe, un autre adverbe ou une proposition pour en préciser ou en modifier le sens.

Exemples d'adverbes :

a). trop → Il marche trop vite.

→ Donne des indications sur l'autre adv. « vite ».

b). toujours → Il ronchonne toujours.

→ Apporte des précisions sur le verbe «ronchonne».

c). très → Il est très joyeux.

→ Donne des informations complémentaires sur l'adjectif «joyeux».

d). heureusement → Heureusement, il n'a pas été blessé.

→ Complète la proposition « il n'a pas été blessé ».

Autres exemples d'adverbes :

e). Julie marche lentement.

→ Dans cette phrase, l'adv. « lentement » précise le verbe « marche ».

f). David est très courageux.

→ L'adv. « très » apporte une nuance à l'adjectif « courageux ».

g). François parle trop souvent.

→ L'adv. « trop » apporte une nuance à l'adv. « souvent ».

h). Malheureusement il est trop tard.

→ L'adv. « malheureusement » précise la proposition « il est trop tard ».

III.2)- Peut-il être constitué de plusieurs mots ?

Oui, de nombreux adv. sont formés à partir de plusieurs mots. Les mots peuvent être réunis par un trait d'union appelé aussi « tiret ». (Le signe « – »). Lorsqu'il est formé avec plusieurs mots, on dit qu'il est complexe. (Sinon, on dit qu'il est simple.)

Exemples :

- a). avant-hier, ci-dessous, ci-dessus, aujourd'hui, peut-être,
- b). à peine, à peu près, tout à fait, au-delà,
- c). etc...

III.3)- Où le trouve-t-on ?

Les adverbes sont généralement placés à côté et devant les mots qu'ils précisent. Mais ce n'est pas toujours le cas !

Exemples :

- a). La voiture de course roule vraiment vite !
→ L'adv. « vraiment » se trouve juste devant l'autre adv. « vite » qu'il précise.
- b). Cette fillette est trop colérique.
→ « trop » est situé devant l'adjectif « colérique » qu'il complète.
- c). Malheureusement, il est déjà reparti.
→ « malheureusement » se trouve devant la proposition « il est déjà reparti ».

Mais attention !

- d). Passez me voir rapidement.
→ L'adverbe « rapidement » donne des indications sur le verbe « passez ».
→ Ici, « rapidement » n'est pas à côté du mot qu'il précise.

III.4)- Comment s'accorde l'adverbe ?

Il est toujours invariable ! Donc ...

- ✚ Il s'écrit toujours de la même façon.
- ✚ Il ne possède ni genre (masculin/féminin) ni nombre (singulier/pluriel).
- ✚ Il ne s'accorde jamais et s'écrit toujours de la même manière.

Exemple :

a). Il joue sagement. Elle joue sagement. Ils jouent sagement.

→ Le mot « sagement » reste invariable.

III.5)- Existe-t-il plusieurs types d'adverbes ?

Plusieurs sortes d'adverbes existent. On peut les classer selon la nature des informations qu'ils ajoutent ou précisent.

Ainsi, il existe des adverbes ...

- ✚ de quantité : (**Exemple :** très, beaucoup, suffisamment...),
- ✚ de lieu : (**Exemple :** ici, là-bas, plus loin...),
- ✚ de temps : (**Exemple :** demain, hier, aujourd'hui...),
- ✚ de négation : (**Exemple :** ne ... pas, ne...jamais, ne...plus, ne...point, etc),
- ✚ de manière : (**Exemple :** doucement, brièvement, rapidement...)
- ✚ d'affirmation : (**Exemple :** aussi, vraiment, volontiers, sans doute, etc.
- ✚ de doute : (**Exemple :** peut-être, probablement, sans doute, apparemment, vraisemblablement.

Exemples :

a). Le Directeur revient demain.

→ « demain » est un adv. de temps.

b). On en voit partout.

→ « partout » est un adv. de lieu.

c). Ils sont rentrés ensemble.

→ « ensemble » est un adv. de manière.

d). Nous avons dépensé beaucoup d'argent.

→ « beaucoup » est un adv. de quantité.

III.6)- Comment transformer un mot pour obtenir un adverbe?

On peut très souvent (mais pas toujours) transformer un mot (un adjectif, un nom ...), pour obtenir un adverbe, simplement en ajoutant le suffixe « **-ment** ».

Souvent, il faut modifier légèrement le mot qui peut perdre des lettres ou qui peut être légèrement modifié.

Exemples :

a). sage → sagesse → sagement

b). énorme → énormité → énormément (Voyelle « e » changée en « é ».)

c). gai → gaieté → gaiement (Ajout de la voyelle « e ».)

Résumé général

Les adverbes en « -ment » se forment le plus souvent à partir de la forme féminine de l'adjectif.

adroit → adroite → adroitement

léger → légère → légèrement

habile → habile → habilement

Si l'adjectif se termine par « ai », « é », « i » ou « u », l'adverbe se forme sur le masculin.

vrai → vraiment

aisé → aisément

hardi → hardiment

éperdu → éperdument

Dans certains cas, on ajoute aussi un accent sur le « e ».

intense → intense → intensément

confus → confuse → confusément

Aux adjectifs qui se terminent par « -ant » ou « -ent » correspondent des adverbes qui se terminent respectivement par « -amment » ou « -emment. »

méchant → méchamment

patient → patiemment

constant → constamment

fréquent → fréquemment

Astuce :

Toujours double « **mm** » si l'adverbe se termine par le son [**amA~**] (il rime avec maman), et un seul m s'il ne se termine pas par [**amA~**] : aucune exception à cette règle.

✚ On entend [**amA~**] : récemment, suffisamment

✚ On n'entend pas [**amA~**] : rapidement, nouvellement

Exercice d'évaluation :

1. Complétez les adverbes suivants.

- Tout cela est évid..... faux.
- Il m'a répondu très poli.....
- Ils se sont tous vaill..... défendus.
- Je regrette vi.....votre absence.
- Je sentais obscur..... l'amour naître en moi.

2. Donnez les adverbes formés à partir des adjectifs suivants.

- a). amer : b). précis : c). résolu : d). galant :
e). décent : f). vrai :

3. Récris la phrase en remplaçant les groupes en gras par l'adverbe correspondant.

a). Ils ont gagné ce match **avec facilité**.

.....

b). Il a disparu **de façon mystérieuse**.

.....

c). Les élèves se mettent en rang **en silence**.

.....

c). Lisez **avec attention** l'énoncé de ce problème.

.....

d). La grand-mère a consolé son petit-fils **avec douceur**.

.....

IV- Les locutions adverbiales

Présentation :

Une locution adverbiale est une suite de mots équivalente d'un adverbe.

IV.1)- Qu'est-ce qu'une locution adverbiale ?

Une locution adverbiale est une suite de mots équivalente à un adverbe. Tout comme l'adverbe, elle est invariable.

Exemples :

- a). À ce moment-là, sur place, en vain, jusqu'alors, pas du tout, ex aequo,
- b). en bas, en haut, nulle part, à gauche, à droite, à peine...

IV.2)- Comment se forment les locutions adverbiales ?

Les locutions adverbiales peuvent se former de plusieurs manières :

- + **Préposition + adjectif** : en général, en particulier, à présent, etc.
- + **Préposition + verbe + complément** : à tue-tête, d'arrache-pied, etc.
- + **Préposition + nom (avec un article ou un adjectif)** : en revanche, à plat ventre, sans cesse, à la volée, etc.

Exemples :

a). En général, les élèves sont sages.

→ « **En général** » est formée de la préposition « en » et de l'adjectif «général».

b). Nous travaillons d'arrache-pied.

→ « **D'arrache-pied** » est composée de la préposition «d'», du verbe « arrache » et du complément «pied».

c). Le bébé dort à plat ventre.

→ « **À plat ventre** » se forme à partir de la préposition « à » et du nom «ventre».

Exercice d'évaluation :

1. Complétez les phrases suivantes avec un adverbe de locution qui les convient : bel et bien, bon gré mal gré, côte à côte, d'arrache-pied, d'emblée, par hasard, peu à peu, sans cesse, sans peine, sens dessus dessous, à contrecœur, à la dérobee, à la volée, à tort et à travers, à tue-tête.

a). Il travaille.....pour réussir son examen de fin d'année.

b). Elle laissapartir son fils pour de longs mois.

c). Il lui annonça.....qu'il la quittait, sans même en avoir discuté.

- d). Elle réussit.....à se garer sur le bas côté en dépit de son pneu crevé.
- e). Ils parvinrent.....à destination grâce à l'itinéraire-bis.
- f). La jeune fille chantait.....ce qui énerva profondément les voisins.
- g). A force de parler....., elle finit par perdre toutes ses amies.
- h). Dans sa chambre, tout était.....ce qui provoqua la colère de sa mère.
- i). Elle attendait son père avec impatience, regardant.....par la fenêtre.
- j). Leur amitié est.....salie par la trahison de Marc.

2. Répondez par « Vrai » ou « Faux »

- a). Une locution adverbiale est un groupe de mots équivalent à un adverbe.
- b). La locution adverbiale n'est pas invariable.
- c). Dans la phrase « Les employés travaillent d'arrache-pied », « d'arrachepied » est une locution adverbiale.
- d). Toutes les locutions adverbiales se forment de la manière suivante :
Préposition + verbe + complément.
- e). Certaines locutions adverbiales contiennent un adjectif.

V- Le guide de l'usage des accents en français

Présentation :

Les personnes étrangères étudiant la langue française ont tendance à se plaindre de l'usage des accents en français. En effet, contrairement à l'anglais - qui n'utilise pas d'accent - le français a plusieurs règles concernant l'accentuation.

Il y a trois accents en français :

- + L'**accent aigu** qui porte uniquement sur le « e » (é) ;
- + L'**accent grave** qui porte sur le « e », le « a » et le « u » (à, è, ù) ;
- + L'**accent circonflexe** qui porte sur toutes les voyelles, sauf le « y » (â, ê, î, ô, û).
- + Le **tréma** (¨) Indique que les voyelles « e », « i » et « u » se prononcent séparément.
- + La **cédille** (ç) Indique que le « c » se prononce [s] devant les voyelles « a », « o » et « u ».

Vous allez, dans ce cours, détailler les règles pour ne plus faire d'erreurs quant à l'accentuation en français.

V.1)- L'accent aigu en français

On utilise l'accent aigu sur la lettre « e », alors « -é » se prononce comme un son fermé.

Dans certains cas on met un accent aigu sur le « e »

Règle 1 : On utilise un **accent aigu** lorsque la **voyelle « e »** est la première lettre du mot

Exemples : étable, élection, étendre...

Exceptions :

les mots en « -ère » et « -ès » prennent un **accent grave** : Une ère, un ers (légume lentille)

Règle 2 : On utilise un **accent aigu** lorsque la **voyelle « e »** est la dernière lettre du mot. Attention, cela concerne aussi les mots au pluriel terminant par un « -s » ou se terminant par un « -e » muet ("e" que nous ne prononçons pas).

Exemples : Un canapé, des canapés, un abonné, une abonnée...

Règle 3 : On met un **accent aigu** lorsque la **voyelle « e »** est placée entre deux consonnes.

Exemples : mélangé, préféré...

Exception :

Pedegree, repartie (dans le sens de "réplique" mais on écrit "répartir"), revolver.

Attention : Besicles ou bésicles (toujours au pluriel).

Règle 4 : on met un accent aigu sur un « e » précédant une syllabe sans "e" muet.

Exemples : immédiat – compléter – génération – généralement

Règle 5 : On met un accent aigu sur la dernière lettre des participes passés des verbes du premier groupe (terminaison en « -er ») et sur le participe passé du verbe être

Exemples : mangé, travaillé, été...

En revanche, dans d'autres cas on ne met pas d'accent aigu sur le « e »

Règle 6 : on ne met pas d'accent aigu lorsque la voyelle « e » est suivie de « d », « f » ou « r » ou si « z » est la dernière lettre du mot.

Exemples : Une nef, une clef, pied, nez...

Règle 7 : on ne met jamais d'accent aigu sur les voyelles « e » précédant un « x ».

Exemples : un accent circonflexe, le sexe.

Règle 8 : on ne met jamais d'accent aigu sur les voyelles « e » précédant des consonnes doubles.

Exemples : une trompette, une étiquette.

Important

On écrivait autrefois certains mots tels que : « événement », « réglementation... » et les formes de futur et de conditionnel telles que : « il complétera », « il gèrerait... » avec un accent aigu même s'il était suivi d'un « e » muet. Afin de supprimer les exceptions à la règle, les rectifications de l'orthographe de 1990 préconisent l'accent grave pour ces mots : un évènement – la réglementation - il complètera – il gèrerait. On ne met jamais d'accent aigu sur un « e » qui précède un « x » ni devant une consonne double : un exercice – flexible – circonflexe - intéressant – il appelle

V.2)- L'accent grave en français

L'accent grave peut s'utiliser sur les voyelles « e », « a » et « u ». Si « é » se prononce avec un son ouvert, la prononciation pour « à » et « ù » ne change pas.

V.2.1)- L'accent grave sur le « e »

Règle 1 : on met un accent grave pour les mots se finissant par un « s » lorsque celui-ci n'est pas la marque du pluriel.

Exemples : après, congrès, décès, près, progrès...

Règle 2 : on met un accent grave pour les « e » précédant une syllabe contenant un « e » muet.

Exemples : collège – avènement – fièrement

Règle 3 : on met un accent grave sur un « e » lorsque la deuxième lettre qui le suit est soit un « l » ou un « r ».

Exemples : Le lièvre, la fièvre, une nèfle, le trèfle.

Règle 4 : on ne met jamais d'accent grave sur les voyelles « e » précédant un « x ».

Exemples : un accent circonflexe, le sexe.

V.2.2)- L'accent grave sur le « a »

Règle 1 : on différencie « a » (verbe avoir) et « à » (préposition) ainsi que « la » (pronom ou article) et « là » (adverbe de lieu). Pour ne pas confondre « a » et « à », **demandez-vous si vous pouvez remplacer par « avait »**, si c'est le cas alors ne mettez pas d'accent grave. Concernant « la » ou « là », **demandez-vous si vous parlez d'un lieu**, une destination. Si c'est le cas utilisez l'accent grave.

Exemples :

- a). Il **a** bien écouté (on peut dire « il **avait** bien écouté »).
- b). Je vais **à** Paris (on ne peut pas dire "je vais avait Paris").
- c). Je vais **là**-bas (désigne un lieu).
- d). **La** personne est loin (désigne une personne).

Règle 2 : Il ne faut pas confondre l'adverbe « **ça** » (expression ça et là) qui prend un accent grave, avec « **ça** » qui est utilisé pour désigner quelque chose.

Exemple : **Ça** va pas mal, mais il faut encore chercher **ça** et **là** pour améliorer.

Règle 3 : On met toujours un accent grave pour **delà**, **deçà**, **déjà**, **voilà**... mais jamais pour le pronom **cela**.

Exemple : S'il réussit au-**delà** de nos espoirs, il pourra alors s'occuper de **cela**.

V.2.3)- L'accent grave sur le "u"

Règle 1 : le « ù » avec accent grave n'est utilisé que dans le cas de « où » qui désigne un lieu

Exemple : Il va où ? Sûrement à Marseille ou à Paris.

V.3)- L'accent circonflexe en français

L'accent circonflexe ou « chapeau chinois » se place sur les voyelles « â », « ê », « î », « ô », « û » à l'exception du « y ». Malheureusement **il n'y a pas de règles générales sur son utilisation** mais nous pouvons tout de même essayer de trouver quelques astuces.

Règle 1 : on utilise un accent circonflexe **sur les « o » des mots possessifs.**

Exemples : le nôtre, le vôtre, les nôtres, les vôtres.

Règle 2 : on le retrouve sur certains adjectifs et noms

Exemples d'adjectifs : mûr, mûre, sûr, sûre.

Exemples de noms : le jeûne, aumône, boîte, chaîne, château, croûte, grâce, icône, traîner, traître, trêve, voûte...

Règle 3 : on utilise un accent circonflexe pour **certains mots qui ont perdu une lettre avec le temps et en général un « -s ».**

Exemples : Âne et asne, château et chasteau, fenêtre et fenestre, gîte et giste, hôpital et hospital, goût et goust, tête et test.

Règle 4 : Dans la conjugaison, on met toujours un accent circonflexe **aux deux premières personnes du pluriel du passé simple et à la 3^e personne du singulier de l'imparfait du subjonctif.**

Exemples : nous fûmes – nous chantâmes – vous fîtes - qu'il fût – qu'il chantât – qu'il vît

Règle 5 : On met un accent circonflexe **sur le « i » de 3 mots en « -ître » :**

Exemples : Bêlître (mendiant), épître, huître

Règle 6 : On met un accent circonflexe sur le « i » des verbes en « -aître » et en « -oître » ainsi que le verbe « **plaire** » lorsque cet « -i » est suivi d'un « -t » :

Exemples : Il connaît, il paraîtra, il croît

Règle 7 : Enfin on l'utilise sur le « a » de « -âtre » marquant une dépréciation :

Exemples : Bellâtre, douceâtre, grisâtre

Règle 8 : les rectifications de l'orthographe de 1990 préconisent la suppression de l'accent circonflexe sur le « u » et le « i ».

Exemples : la chaîne – la voute – paraître – il paraît

V.4)- Le tréma en français

Le tréma est un signe que l'on place au-dessus des voyelles « e », « i », « u », pour indiquer que la voyelle qui les précède immédiatement doit être prononcée séparément.

1). Sur le « e »

Exemples :

a). Aiguë, ambiguë, exigüe, contiguë, ciguë, canoë, Israël, Noël...

Exceptions :

goéland, goélette, goémon, moelle, poêle, poème, poésie, israélien...

2). Sur le « i »

Exemples :

b). Ambiguïté, exigüité, aïeul, faïence, égoïste, haïr, maïs, ouïe, inouï, coïncider, coïnculpé...

Exceptions :

coincer, Saïgon, séquoïa, Hanoi, oui, ouistiti, éblouir...

3). Sur le « u »

Exemples :

c). Saül, Esaï.

V.5)- La cédille

La cédille se place sous le « c » uniquement devant les voyelles « a », « o » et « u » pour former le son « se ».

Exemples :

a). maçon, façade, déçu.

Exception :

douceâtre.

En résumé général

Les accents, le tréma et la cédille sont des signes graphiques qui servent à noter des **différences de prononciation des voyelles ou d'une consonne** ou qui permettent de **distinguer deux mots** d'écriture identique mais de sens différent.

- + L'accent aigu n'existe que sur la voyelle « e ».
- + L'accent grave peut être positionné sur toutes les voyelles sauf le « y ».
- + L'accent circonflexe apparaît sur un mot dont une lettre a disparu : « forestier -> forêt. »
- + Les trémas se placent sur les voyelles « e », « i », « u », lorsqu'elles sont précédées d'une autre voyelle ; ils permettent de savoir que les deux voyelles concernées doivent être prononcées séparément.
- + La cédille se place sous la consonne « c » lorsqu'elle est placée devant « a », « o », « u » ; elle est destinée à signaler que la syllabe doit se prononcer avec le son « se ».

Exercices d'évaluation :

1. Mettez les accents sur les voyelles des rois soulignés :

- a). J'ai toujours aime la lecture.
- b). Le loup est une bete sauvage.
- c). il ne connait pas ces endroits.
- d). L'eleve ecrit la leçon.
- e). Elle est arrivee tot.
- f). Le petit enfant va a l'ecole.
- g). Ancetre singifie grand-pere.
- h). C'est le village ou je suis ne.
- i). Demain est un jour de fete.
- j). Madagascar est une ile.

2. Essayez : dans l'extrait qui suit, remplissez les trous par le « è », le « é » ou bien par « e ».

La date de la signature de l'accord, le vingt-s...pt juin, à la v...ille de l'ouv...rture d..s f...stivals, a fait c...rtes l'obj...t de critiques ac...rbes (et singuli...rement ...prouvantes),

n...anmoins div...rses consid...rations de calendri...r, (tenue du Congr...s d'une grande organisation syndicale, déroulement du festival de Cannes, discussion devant le Parlement du projet de loi sur les retraites) avaient déjà contribué à retarder la discussion.

Compte tenu de l'existence d'une période de transition de 3 à 9 mois, si les débats avaient été reportés, cela aurait abouti à reporter pratiquement une réforme essentielle.

3). La cédille et le tréma ont été oubliés dans ces mots des phrases suivantes. Rétablissez-les.

- a). Se fiancer est toujours de mise aujourd'hui dans certains milieux ; les fiancailles représentent une promesse solennelle de mariage.
- b). La rançon de la gloire n'a pas toujours que des côtés positifs.
- c). Elle a été recue comme une héroïne par ses compatriotes.
- d). Le stoïcisme est couramment perçu comme le courage de supporter la douleur, le malheur, les privations avec les apparences de l'indifférence.
- e). Elle plaça son égoïsme en retrait afin d'être perçue de façon héroïque.
- f). L'orthographe française est capricieuse à cause de l'étymologie

VI)- Le guide complet de l'usage des majuscules en français

VI.1)- Au début d'une phrase, après un point

Règle 1 : à chaque début de phrase on met une majuscule.

Règle 2 : on met toujours une majuscule après un point à part dans le cas de l'usage d'un point pour une abréviation ("etc."). En revanche, on ne met pas de majuscule après le point-virgule. On met une majuscule après un point d'exclamation à part si c'est une interjection.

Exemples :

a). Hier j'ai écrit une lettre. Aujourd'hui que vais-je faire ? Je voudrais faire autre chose.

VI.1.1)- Majuscule pour les titres ou sous-titres

Règle 1 : seul le premier mot d'un titre ou d'un sous-titre prend une majuscule en français (contrairement à l'anglais).

Exemple :

a). le titre de cet article est : « Le guide complet de l'usage des majuscules en français », le sous-titre de cette section est « Titre ou sous-titre ».

VI.2)- Pour un nom propre

VI.2.1)- Majuscule pour les prénoms, noms, surnoms

Règle 1 : les prénoms, noms et surnoms prennent toujours une majuscule.

Exemples : Bernard Tibourin, Juliette Dupont, Nico.

Règle 2 : les noms et adjectifs employés comme surnoms prennent une majuscule

Exemples : Alexandre le Grand, Alger-la-Blanche, Montréal la Chic.

Exceptions :

Les noms propres de personne pris comme noms communs après un long usage. Ces noms propres deviennent alors des noms communs du fait de leur usage.

Exemples :

a). Elle est un peu tartuffe (→ elle est un peu hypocrite selon la pièce de Molière et son célèbre personnage).

VI.2.2)- Majuscule pour les fonctions, titres

Règle 1 : les noms de fonctions, titres et charges civiles sont toujours en minuscules.

Exemples : Le préfet, le curé, l'avocat

Exception :

On écrit toujours « le **Président** » avec une majuscule quand on parle du président de la République sans mentionner "de la République".

Exemple :

- a). « Le **Président** est venu hier à la réunion des ministres »,
- b). « Le président de la République est venu hier à la réunion des ministres ».

Règle 2 : le terme caractérisant une fonction, un titre ou une charge civile prend toujours une majuscule

Exemples : le ministre de l'Environnement, l'archevêque de **Lyon**, le **Président**

Exceptions :

les titres honorifiques prennent une majuscule

Exemples :

Sa **Majesté**, Votre **Sainteté**.

VI.2.3)- Majuscule pour les noms géographiques : nom de pays, province, ville...

Règle 1 : on ne met pas de majuscule aux adjectifs adjoints aux noms propres géographiques

Exemples : L'Italie **m**éridionale, la France **b**asque

Exceptions :

sauf si l'appellation fait office de nom propre, de quasi nom composé

Exemples :

l'Asie **M**ineure, le Grand **N**ord.

Règle 2 : les noms communs d'entités géographiques ne prennent pas de majuscule

Exemples : lac, mer, montagne, pic, mont...

Règle 3 : si les noms communs d'entités géographiques sont suivis par un nom qualifiant, alors celui-ci prend la majuscule

Exemples : la mer **M**éditerranée, le pic du **M**idi, le golfe du **L**ion.

→ Mêmes règles pour les monuments ou les jardins (tour **E**iffel, le pont des **A**rts...).

Règle 4 : les planètes, les étoiles et les signes du zodiaque prennent toujours une majuscule

Exemples : la **L**une, la **T**erre, la planète **J**upiter, le **S**oleil, le signe du **V**ersseau...

Exceptions :

les noms de villes ou de régions qui désignent un produit très connu, dans la désignation de ce produit, ne prennent pas de majuscule, devenant un nom commun.

Exemples :

un **h**avane, du **g**ruyère, un **b**ourgogne, un **c**amembert.

VI.2.4)- Majuscule pour les noms d'organisation (associations, noms d'établissement, ministères, journaux)

Règle 1 : les noms d'organismes qui ne sont pas uniques ne prennent pas de majuscule

Exemples : le **c**onseil général, le **m**inistère, le **l**ycée, le **m**usée...

Exception :

les mots **S**ecrétariat et **D**épartement prennent une majuscule

Exemples :

le **S**ecrétariat à la jeunesse du Québec, le **D**épartement d'économie de Sciences Po.

Règle 2 : si les noms d'organismes non uniques sont suivis par un nom propre ou un nom de spécialisation, alors celui-ci prend une majuscule

Exemples : la cour d'appel de **V**ersailles, la mairie de **P**aris, le ministère de la **C**ulture...

Règle 3 : si un organisme est unique, alors il prend une majuscule

Exemples : l'Académie française, la Bibliothèque nationale, la Haute Cour de justice...

VI.3)- Pour certains noms communs utilisés comme noms propres pour éclairer leur sens

VI.3.1)- Majuscule pour les noms d'habitants

Règle 1 : les noms de peuples ou d'habitants prennent toujours une majuscule

Exemples : les Français, les Canadiens, les Tunisiens, les Celtes, les Berbères, les Blancs, les Noirs, les Juifs (en tant que peuple).

Règle 2 : en revanche on n'utilise pas de majuscule pour les groupes religieux, adeptes d'une doctrine ou d'une idéologie

Exemples : les musulmans, les chrétiens, les juifs, les communistes, les capitalistes...

VI.3.2)- Majuscules de noms de sigles ou d'acronymes et points cardinaux

Règle 1 : les sigles prennent toujours une majuscule

Exemples : SNCF, ONG

Règle 2 : les acronymes ne prennent une majuscule qu'à la première lettre

Exemples : Unesco, Onu, Nasa

Règle 3 : on emploie une majuscule pour les points cardinaux désignant une région

Exemples : l'Allemagne de l'Est, l'Amérique du Sud, le pôle Nord, la Corée du Nord.

Règle 4 : les points cardinaux désignant une orientation ne prennent pas de majuscule

Exemples : se diriger vers le sud du pays, le nord-est de la France. Allons vers l'est.

VI.3.3)- Majuscule des noms journée, semaine, mois et année

Règle 1 : les noms « journée », « semaine », « mois » et « année » prennent la majuscule lorsqu'ils représentent une fête ou un événement spécial.

Exemples : la **J**ournée du Seigneur, la **S**emaine Sainte.

Règle 2 : sinon les noms de jours, mois et saisons s'écrivent en minuscule

Exemples : **l**undi, **d**imanche, **f**évrier, le **p**rintemps.

VI.3.4)- Majuscules à propos de faits historiques

Règle 1 : on assimile souvent les périodes géologiques, préhistoriques et historiques à des noms propres. Elles prennent donc une majuscule

Exemples : le **T**ertiaire, l'**A**ntiquité, l'**A**ncien **R**égime, le **C**rétacé supérieur.

Règle 2 : les noms désignant de grands événements prennent généralement la majuscule, étant considérés comme des noms propres

Exemples : la **P**remière **G**uerre mondiale, la **L**ibération, la **F**ronde

VI.4)- Pour marquer une certaine déférence

VI.4.1)- Majuscules à propos de noms religieux

Règle 1 : le terme « église » prend une majuscule lorsqu'il désigne l'institution ou l'ensemble des fidèles tout comme l'« **O**uma » pour les musulmans. En revanche, la minuscule est utilisée pour désigner le bâtiment. On applique cette règle à d'autres situations comme par exemple avec le mot « état », permettant de préciser la signification du mot

Exemples : l'**E**glise du village va être réparée. L'**E**glise se rassemble autour du Pape.

Règle 2 : les mots **D**ieu, **J**ésus et leurs synonymes (le Verbe, le Créateur), **A**llah, **B**ouddha prennent une majuscule.

Règle 3 : les mots « bible », « écriture » et « évangile » prennent une majuscule s'ils désignent le recueil de textes religieux, ainsi que les mots « **A**ncien **T**estament », « **N**ouveau **T**estament » et « **C**oran »

Exception :

« bible » s'écrit avec une minuscule lorsqu'il désigne un livre faisant autorité

Exemple :

ce livre est la bible de l'histoire de Napoléon.

Règle 4 : le mot « saint » est écrit sans majuscule lorsqu'il désigne le personnage lui-même (nom commun)

Exemples : les trois saints de glace sont saint Mamère, saint Pancrace et saint Servais

Exception :

Saint Louis est considéré comme un nom propre et prend donc une majuscule.

Règle 5 : « saint » prend une majuscule dans une formation composée d'un trait d'union pour former un nom de famille, de lieu, de rue, de ville, de fête...

Exemples : les feux de la Saint-Jean, le duc de Saint-Simon, l'île Saint-Louis

VI.4.2)- Majuscule pour exprimer la politesse

Règle 1 : les titres honorifiques et les appellations de politesse prennent une majuscule

Exemples : J'ai parlé au **Président**. Veuillez agréer, **Monsieur**, mes salutations distinguées.

Exercices d'évaluation :

1. Corrigez les phrases suivantes en mettant la majuscule :

- a). ronaldo était un excellent joueur.
- b). les touristes se promènent dans le boulevard mohammed V.
- c). j'ai lu cette information dans le journal l'opinion.
- d). monsieur bond est un journaliste.
- e). la seine est une grande rivière en france.
- f). madrid est la capitale de l'espagne.
- g). l'irak est un pays arabe.
- h). il s'appelle jérôme.
- i). j'ai visité la ville de madrid.

- j). il se promène dans le jardin.
- k). michael regarde un film. le film est intéressant.

2. Corrigez les fautes dans les phrases suivantes :

- a). Le Maroc, La tunisie, L'algerie, La Libye et La Mauritanie sont les pays du maghreb Arabe.
- b). le joueur court, Dribble d'une manière extraordinaire et Marque un but.
- c). « le matin du Sahara » est un journal marocain.
- d). Les marocains aiment le sport.
- e). J'ai rencontré sami au Stade.
- f). la Capitale de la france est paris.
- g). Papa regarde la télévision. maman Lit le journal.

3. Ponctuez les phrases suivantes en utilisant les signes de ponctuation suivants : les points, les guillemets, les virgules, les deux points, les majuscules.

la plupart des chantiers de rénovation prévoient une clause d'embauche de salariés de la zone urbaine sensible à terme un seul objectif la banalité il faut que la madeleine redevienne un quartier comme un autre reprend patrick lage

4. Ponctuez le texte suivant et ajouter les majuscules en conséquence :

ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons a écrit victor hugo à l'époque de cette citation l'enseignement n'était pas obligatoire en France c'est pourquoi l'écrivain préconise l'éducation la culture pour lutter contre la délinquance or depuis la fin du XIXe siècle l'enseignement est obligatoire en France pour tous jusqu'à l'âge de 16 ans et la délinquance existe toujours même si le taux d'illettrisme chez les personnes délinquantes et 5 fois plus élevé que dans le reste de la population donc l'enseignement obligatoire n'est pas suffisant une réflexion plus profonde doit être menée sur le contenu et les méthodes employées pour enseigner